

L'industrie agroalimentaire québécoise fait actuellement face à des défis importants dans un contexte d'affaires globalisé. D'autres pays ou régions dans le monde ont été également confrontés à des situations similaires et ont su réagir en proposant des solutions novatrices telles que les Chaînes de valeur.

- Le Fonds de Développement de la Transformation Alimentaire a récemment lancé une initiative sur ce thème et a tenu une conférence sur ce sujet à laquelle la SGF a participé.
- Cette approche, véritable mode de gestion, repose sur un ensemble de principes bien spécifiques tels que :
- Le renversement de la chaîne : la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire est traditionnellement orientée de la ferme à la table (du producteur vers le consommateur). Toutefois, il est souvent plus judicieux de produire ce que les clients souhaitent acheter que de chercher des débouchés pour ses produits. L'idée est de faire du consommateur le point de départ de l'ensemble du processus.

- La création de valeur : une fois privilégiée la vision du consommateur, il convient de veiller à ce que chacune des opérations de la chaîne contribue à répondre efficacement à ses besoins. Toutes les étapes doivent donc être comprises et évaluées en fonction de la valeur qu'elles apportent ou non à l'offre finale.
- La collaboration : comme l'examen de la valeur doit porter sur l'ensemble des étapes de production, il concerne donc tous les maillons (producteur, transformateur et distributeur) de la chaîne d'approvisionnement. Ceci oblige les partenaires à aller au-delà de leurs strictes relations d'affaires, à échanger, à intégrer leurs différents processus et à concevoir ensemble une offre.
- Les succès obtenus par ceux qui se sont inspirés de ces principes, comme les Pays-Bas par exemple, peuvent laisser à penser que l'industrie québécoise pourrait y trouver une source d'inspiration tout à fait pertinente.



## Chaîne de valeur, une approche qui répond aux besoins du secteur agroalimentaire québécois



De plus, le Québec peut compter sur certains avantages qui pourraient l'aider à tirer profit de ses principes tels que la créativité et la flexibilité de ses entrepreneurs, ses ressources en recherches et développement, son savoir-faire reconnu en production et transformation, pour ne citer que ceux-ci.

Déjà, certaines entreprises québécoises, Viandes Laroche et la Meunerie Milanaise, par exemple, se sont lancées dans des démarches qui s'inspirent des chaînes de valeur, et dont les premiers résultats semblent très prometteurs.

La SGF, acteur engagé dans le développement économique du Québec et de ses régions et partenaire historique du secteur agroalimentaire québécois depuis 1976, s'intéresse à ce nouveau mode de gestion et reconnaît le rôle important qu'elle peut jouer dans l'amélioration de la compétitivité de l'offre québécoise.

Pour en savoir plus : [www.fdta.qc.ca](http://www.fdta.qc.ca)

